

BIENTÔT À LILLE : TOUS PRESUMES COUPABLES ? **AVEC LA VIDEOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE (VSA)**

MOBILISONS-NOUS CONTRE LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOSURVEILLANCE « INTELLIGENTE » QUE LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS IMPOSER EN PRÉVISION DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY (OCTOBRE 2023) ET DES JO (ÉTÉ 2024)

Le Parlement vient d'adopter de nouvelles dispositions sécuritaires en amont des grandes compétitions sportives que notre pays accueillera en 2023 et 2024. Cela nous concerne à Lille, car notre métropole sera hôte de matches en septembre 2023 et à l'été 2024.

Parmi les mesures adoptées par le Parlement figure le recours massif de « l'intelligence artificielle » censée renforcer la sécurité dans un certain nombre de lieux (enceintes sportives et leurs abords, transports publics, gares, espace public).

Ceci veut dire que ce sont des machines développées par des entreprises privées qui seront mises au service des pouvoirs publics et des forces de l'ordre pour déterminer ce qui sera identifié comme des comportements suspects dans l'espace public, et ce en toute **opacité, sans contrôle citoyen** et probablement de façon pérenne, une fois réalisés les investissements d'ampleur requis par la mise en place de la « vidéosurveillance automatisée ».

Alors que le Parlement européen envisage d'interdire le déploiement de ces technologies de surveillance, la France, en autorisant la VSA, fera cavalier seul et tentera ainsi une « expérimentation » dont de nombreux acteurs associatifs et experts estiment qu'elles constituent une menace pour les libertés publiques (droit de circuler, droit de manifester entre autres).

Reposant sur l'usage de **données biométriques** recueillies sans notre consentement, la VSA est tout aussi **dangereuse pour nos libertés** que ne l'est la reconnaissance faciale. Le risque de discrimination et de criminalisation d'un certain nombre de « comportements » dans l'espace public (se tenir statique, courir, porter une bande-roule, etc.) est manifeste.

NOUS NE VOULONS PAS ÊTRE CONSIDERES COMME TOUS SUSPECTS !

Nous ne voulons pas que, sous prétexte de sécuriser ces compétitions, l'État français et les entreprises qu'il mobilisera pour déployer ces technologies à grande échelle et aux frais du contribuable, disposent de moyens de contrôle social similaires à ce que l'État chinois a mis en œuvre pour surveiller certaines populations

NON A LA VIDEOSURVEILLANCE ALGORITHMIQUE !

SIGNEZ NOTRE PÉTITION

NON À LA PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ GÉNÉRALISÉE :

LDH LILLE

site.ldh-france.org/lille/

Mail : lille@ldh-france.org

LDH [https://www.ldh-france.org/projet-de-loi-jeux-](https://www.ldh-france.org/projet-de-loi-jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-limportant-cest-de-surveiller/)

[olympiques-et-paralympiques-2024-limportant-cest-de-surveiller/](https://www.ldh-france.org/projet-de-loi-jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-limportant-cest-de-surveiller/)

QUADRATURE <https://www.youtube.com/watch?v=DhXa3x-286Q>

